

Grade: Philosophiæ doctor (Ph. D.)**Crédits: 90****Note**

Ce programme sera fermé aux admissions à compter de l'automne 2021 suite à un changement de code de programme. Vous pouvez consulter ce programme et faire une demande d'admission pour l'automne 2021 via le 1958 Doctorat en philosophie

Présentation

Le programme de doctorat vise à fournir aux étudiants une spécialisation dans un domaine particulier de recherche en philosophie, notamment par la rédaction d'une thèse, en plus d'approfondir leurs connaissances des différents sous-domaines de la philosophie.

En brefObjectifs du programme

Ce programme a pour objectif général de former des diplômés aptes à contribuer de façon originale et créative à l'avancement de la recherche actuelle en philosophie. Le programme est orienté vers les problèmes de la philosophie contemporaine, se situe au carrefour des traditions analytique et continentale, et s'enrichit du recours à l'histoire de la philosophie. Il met particulièrement l'accent sur les domaines suivants :

- Éthique appliquée, féminisme et théories de la justice
- Éthique et philosophie politique
- Philosophie moderne et contemporaine
- Philosophie de l'art et cultures médiatiques
- Philosophie des sciences, épistémologie et histoire de la philosophie analytique
- Philosophie du langage et philosophie de l'esprit

Sur le plan de la formation, il vise plus spécifiquement :

- à familiariser l'étudiant avec les discussions et les méthodes actuelles dans les domaines retenus;
- à développer les compétences argumentatives de l'étudiant en fonction de l'avancement des connaissances en philosophie;
- à développer chez l'étudiant l'aptitude à organiser et à poursuivre de manière autonome et rigoureuse une recherche de longue haleine en philosophie.

Avenir : Carrière et débouchés

Le programme mène à des carrières d'enseignement et de recherche en philosophie ou dans des disciplines connexes, ou à d'autres carrières où une formation par la recherche en philosophie est souhaitable.

Atouts UQTR

Particularités

Le programme de doctorat offre la possibilité d'activités créditées conjointes (auquel cas les frais de déplacement peuvent être assumés par chaque constituante) et celle aussi de suivre un cours, soit dans l'autre constituante soit dans une autre université. Six crédits sont réservés à un « proséminaire » qui permettra l'approfondissement d'un thème sous une multiplicité de perspectives philosophiques tout en offrant des compétences en méthodologie et en didactique utiles au succès des travaux de doctorat. De façon générale, la scolarité est axée sur les séminaires de recherche qui visent à approfondir des thématiques et traditions philosophiques différentes. L'étudiant doit aussi mettre à profit une activité de lectures dirigées conformément à ses intérêts de formation, sous la supervision d'un professeur du département spécialisé dans le domaine de recherche de l'étudiant. Une activité obligatoire est également consacrée à la préparation d'un examen doctoral dans le champ de spécialisation et une autre à la rédaction du projet de thèse.

Ce programme permet aux étudiants d'obtenir une bourse Universalis Causa

La recherche dans le domaine

Pour de l'information sur les ressources professorales et la recherche, veuillez consulter le site du Département de philosophie et des arts et notamment la liste des professeurs habilités à diriger des recherches en philosophie.

Admission

Trimestre d'admission et rythme des études

Automne, hiver, été.

Ce programme est offert à temps complet et à temps partiel.

Conditions d'admission

Études au Québec

Base universitaire

Être titulaire d'une maîtrise ou l'équivalent en philosophie ou dans une discipline qui intervient explicitement dans le programme de doctorat en philosophie, obtenue avec une moyenne cumulative d'au moins 3,2 (sur 4,3);

OU

être titulaire d'un baccalauréat en philosophie ou l'équivalent et posséder les connaissances requises et une formation appropriée.

Le candidat titulaire d'une maîtrise avec mémoire ou l'équivalent dans une discipline connexe à la philosophie devra également faire la preuve d'une formation de niveau universitaire en philosophie; si cette formation est jugée insuffisante, le candidat pourrait être refusé ou pourrait se voir imposer des cours d'appoint ou un programme de propédeutique.

Ce programme d'études est offert conjointement, en vertu d'une entente, par l'Université du Québec à Trois-Rivières et l'Université du Québec à Montréal. Les crédits acquis dans ce programme peuvent être transférés de telle sorte que, dans le cas d'une mutation d'une région à une autre, l'étudiant peut poursuivre son programme sans pénalité (cf. règles de transfert permanent d'étudiants).

Études hors Québec

Base études hors Québec

Être détenteur d'un grade de deuxième cycle universitaire (maîtrise nord-américaine, DEA français, master 2 selon le système d'éducation) ou avoir réussi une formation jugée équivalente par le comité d'admission en philosophie ou dans une discipline qui intervient explicitement dans le programme de doctorat en philosophie, obtenue avec une moyenne cumulative d'au moins 12/20.

Le candidat titulaire d'un master avec mémoire ou l'équivalent dans une discipline connexe à la philosophie devra également faire la preuve d'une formation de niveau universitaire en philosophie; si cette formation est jugée insuffisante, le candidat pourrait

être refusé ou pourrait se voir imposer des cours d'appoint ou un programme de propédeutique.

Modalités de sélection des candidatures

Constitution du dossier de candidature

La direction de programme fera l'examen des pièces jointes au dossier :

- Texte résumant le thème à approfondir dans le projet de recherche.

Texte de 3 à 5 pages, des raisons motivant le choix du programme, des intérêts de recherche et du sujet général de la thèse envisagée. Ce texte sera jugé pour sa qualité interne et pour sa pertinence en regard des objectifs du programme et des ressources professorales.

- Travail scientifique pertinent

- Lettre de recommandation #1

- Lettre de recommandation #2

Critères de sélection

Un candidat détenteur d'une maîtrise ou détenteur d'un grade de deuxième cycle universitaire (maîtrise nord-américaine, DEA, master 2 selon le système d'éducation) dans une discipline connexe à la philosophie est admissible conditionnellement à la réussite, avec une moyenne de 3.2/4.3, de cours d'appoint (9 crédits au maximum au niveau de la maîtrise) acceptés par le comité de programmes de cycles supérieurs en philosophie en fonction de la recherche doctorale du candidat.

Un candidat au doctorat qui n'a pas encore obtenu le diplôme de maîtrise en philosophie est admissible conditionnellement (1) au dépôt de son mémoire de maîtrise avant sa première inscription au doctorat et (2) à l'obtention de la maîtrise en philosophie dans les douze mois suivant la première inscription.

Les candidats qui sont détenteurs d'une maîtrise de recherche avec mémoire (ou l'équivalent) dans une discipline autre que la philosophie mais connexe, et qui n'ont pas de préparation académique spéciale en philosophie sont admissibles au programme de propédeutique (pour le doctorat en philosophie). Cette propédeutique compte au moins dix (10) crédits et au plus dix-huit (18) crédits d'activités préparatoires du 1er ou 2e cycle. L'étudiant qui termine les activités préparatoires de la propédeutique avec une moyenne cumulative d'au moins 3.2/4.3 est automatiquement admis au programme de doctorat en philosophie, si les autres conditions sont satisfaites. Le contenu de cette propédeutique sera fixé dans chaque cas par le comité d'études de cycles supérieurs en tenant compte des antécédents du candidat et de ses orientations, et après consultation avec le directeur de recherche choisi et avec le candidat lui-même. La propédeutique ne comprendra que des activités de philosophie proprement dite et accordera une place significative à l'histoire de la philosophie. Le cas échéant, elle pourra contenir des activités de 1er ou 2e cycle selon les besoins.

Dans le cas de candidats détenteurs d'une maîtrise dans une discipline autre que la philosophie qui ont néanmoins une préparation académique particulière en philosophie (par exemple un baccalauréat en philosophie), le comité d'études de cycles supérieurs étudiera les dossiers à la pièce en tenant compte des précédents déjà établis.

Structure du programme et liste des cours

À moins d'indication contraire, un cours comporte trois (3) crédits.

Cours obligatoires (15 crédits)

PHI6013 Lectures dirigées

PHI6067 Proséminaire (6 crédits)

PHI6068 Examen doctoral

PHI6069 Projet de thèse (PHI6068; PHI6013)

Cours optionnels (12 crédits)

Douze crédits parmi les activités suivantes:

PHI6017 Séminaire de recherche en philosophie des sciences humaines

PHI6018 Séminaire de recherche en philosophie de la culture

PHI6020 Séminaire de recherche en philosophie des sciences formelles et naturelles

PHI6021 Séminaire de recherche en philosophie du langage

PHI6029 Séminaire d'histoire de la philosophie ancienne et médiévale

PHI6030 Séminaire d'histoire de la philosophie moderne

PHI6031	Séminaire d'histoire de la philosophie analytique
PHI6032	Séminaire d'histoire de la phénoménologie et de la philosophie existentielle
PHI6034	Epistémologie des sciences humaines
PHI6035	Herméneutique
PHI6041	Philosophie et société québécoise
PHI6045	Éthique et rationalité
PHI6046	Théories de la justice
PHI6047	Philosophie de l'art
PHI6048	Éthique appliquée
PHI6052	Séminaire de recherche en philosophie de l'esprit
PHI6053	Séminaire de recherche en éthique
PHI6054	Séminaire de recherche en philosophie politique et philosophie du droit
PHI6055	Séminaire de recherche en histoire de la philosophie
PHI6056	Sujets spéciaux I
PHI6058	Sujets spéciaux II
PHI6061	Théories et méthodes de délibération éthique
PHI6070	Séminaire de métaphysique
PHI6071	Séminaire de recherche en philosophie de la connaissance

Crédits de recherche (63 crédits)

Pour réussir son programme l'étudiant doit réaliser un travail de recherche comptant pour 63 crédits.

Travail de recherche

Thèse (63 crédits)

L'étudiant doit rédiger une thèse qui témoigne, de la part de l'auteur, d'une aptitude à mener à bien une recherche originale, selon les standards de la discipline. La thèse sera soutenue devant un jury composé de cinq professeurs.

Autres renseignements

Règlements pédagogiques particuliers

L'étudiant s'inscrit à l'activité PHI6068 Examen doctoral au plus tard au cinquième trimestre après son inscription initiale (lorsqu'il chemine à temps complet).

Le proséminaire (PHI6067) ne peut être substitué à aucune cote de cours dans un autre programme (par ex., un étudiant de maîtrise en philosophie ne peut pas le prendre à la place de « Séminaire avancé I » et « Séminaire avancé II »).

Exigences langagières : une bonne connaissance du français et de l'anglais écrit est obligatoire. La connaissance d'une autre langue peut être nécessaire lorsque le sujet de thèse le requiert (un candidat doit normalement pouvoir lire dans la langue originale l'auteur principal sur lequel il travaille).